

1° Les papilles vasculaires sont les plus nombreuses ; elles sont constituées par une enveloppe et par une anse vasculaire juste assez large pour laisser passer un filet simple de globules du sang.

2° Les papilles nerveuses ne reçoivent pas elles-mêmes de vaisseaux ; elles contiennent un petit corps ovalaire, qui y est enchâssé comme un noyau dans sa cellule.

Ce petit corps est formé de membranes horizontalement superposées, séparées les unes des autres par des grains oblongs et d'un contour foncé ; le tout recouvert par une enveloppe striée excessivement fine.

Chacune des fibrilles nerveuses primitives situées dans l'épaisseur du derme, au-dessous des papilles, se divise en un grand nombre de petites branches au bout desquelles les corpuscules sont attachés ; de telle sorte qu'une seule fibrille règne sur un certain nombre de corpuscules du toucher. Le total de ces points divers qui appartiennent à une fibrille correspond à un point simple dans le cerveau et dans la moelle épinière ; ils ne produisent qu'une seule impression de sensibilité, qu'ils soient touchés isolément ou dans leur ensemble.

*Structure du derme.* — Le derme est en majeure partie formé par l'intrication de faisceaux blancs de tissu conjonctif condensé, s'entrecroisant dans tous les sens, de manière à circonscrire des espaces losangiques. Ces espaces deviennent de plus en plus étroits de la profondeur vers la superficie ; là il est impossible de les reconnaître, et l'on ne voit plus qu'une couche finement granuleuse, sans structure apparente, constituée plutôt par des fibrilles de tissu conjonctif entrecroisées que par des faisceaux proprement dits.

Dans certaines régions, où la peau a besoin d'une grande élasticité, on trouve, tout à fait à la face profonde du derme, des fibres jaunes de tissu élastique, contournées en spirale.

Enfin, dans les parties susceptibles d'érection, comme le mamelon, on a constaté la présence de fibres musculaires organiques, que l'on rencontre également autour des bulbes pileux et des follicules sébacés.

C'est à l'arrangement des faisceaux blancs de tissu conjonctif que la peau doit son extensibilité ; ces faisceaux se réduisent en gélatine par la coction, et c'est à eux qu'il faut rapporter les changements que la peau subit pendant l'opération du tannage.

## CORPS MUQUEUX.

(Corpus mucosum s. rete Malpighi.)

On décrit, sous ce nom, une couche gélatiniforme, blanche chez les blancs, noire chez les nègres, intermédiaire au derme et à l'épiderme, et moulée sur les papilles, qui lui donnent l'aspect d'un réseau.

Cette couche, découverte par Malpighi sur la langue du bœuf, avait été considérée par lui comme un mucus concret sécrété par les papilles et destiné à les conserver dans l'état de souplesse nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.

Depuis, certains anatomistes l'avaient regardée tour à tour comme la partie superficielle du derme, ou comme la couche la plus profonde de l'épiderme. Bichat y plaçait avec le pigment un réseau de capillaires sanguins. Gall la croyait formée par de la substance nerveuse grise. Gaultier la subdivisait en quatre couches distinctes, savoir : 1° les *bourgeons sanguins*, dépendance des papilles ; 2° au-dessus, la couche *albide profonde*, formée principalement de vaisseaux séreux ; 3° les *gemmules*, qui contenaient la matière colorante ; 4° la couche *albide superficielle*, analogue à la couche albide profonde. Dutrochet, considérant les bourgeons sanguins comme une dépendance des papilles, n'admettait que les trois dernières couches de Gaultier, sous les dénominations de : 1° *membrane épidermique*, 2° *couche colorée*, et 3° *couche cornée*.

De nos jours, le corps muqueux n'est plus une couche particulière, c'est la partie la plus profonde de l'épiderme (*épiderme descendant*), moins dense que la partie superficielle ou premier épiderme, dont on peut le séparer par la macération. Il doit son aspect gélatiniforme aux jeunes cellules épithéliales qui le composent. Ces cellules, qui sont allongées et polygonales, ont une longueur et une largeur variables et constituent plusieurs couches superposées.

## PIGMENT.

(Pigmentum.)

La coloration noire du nègre et la teinte brune de quelques régions de la peau du blanc sont dues à un appareil particulier, le *pigment*, répandu dans la partie la plus profonde de l'épiderme.

Le pigment est constitué par des cellules renfermant au centre un noyau clair et transparent, autour duquel viennent se grouper les